



Le Castor Roannais



Bulletin trimestriel édité par l'ARPN

N° 47 Septembre 2018



EDITORIAL

Dans ce numéro :

Le lierre (*Hedera helix*) : tueur d'arbres ?

Patrice Olijnyk

2

Effraie des clochers et de la Chevêche d'Athéna dans le Roannais

Emmanuel Maurin

5

Agenda

7

Photo de couverture :
Chevêche d'Athéna
(*Athene noctua*)

Il y a des moments dans notre vie où le temps semble se figer, et notre esprit nous rappelle en boucle des mots entendus, des phrases, des citations. C'est exactement ce que je ressens depuis l'interview de M. Hulot sur les ondes de France Inter. Après quinze mois au gouvernement, son analyse sur la prise en compte des enjeux environnementaux dans les décisions politiques est sans appel : « Non, je ne comprends pas que nous assistions globalement, les uns et les autres à la gestation d'une tragédie bien annoncée dans une forme d'indifférenceça n'est toujours pas appréhendé comme un enjeu prioritaire et surtout, on s'évertue à entretenir voire réanimer un modèle économique marchand qui est la cause de tout ce désordre... », a-t-il avoué.

Les signaux d'alerte ne cessent de s'accumuler : réchauffement climatique, perte de biodiversité, pollution des océans, modèle agricole obsolète, entêtement nucléaire dans les politiques énergétiques... et le temps pour agir s'amenuise. La démission de Nicolas Hulot est aussi un appel, non pas à la résignation mais à un changement structurel profond, y compris au sein de l'organisation du gouvernement. Cette décision témoigne aussi de la gravité de la situation. **Nicolas Hulot a raison de rappeler les périls qui s'annoncent devant nous.**

M. Hulot évoque sa « solitude ». Il regrette certes d'être seul au gouvernement à porter l'urgence d'un changement de modèle, de ne pas avoir de parti politique, de ne pas disposer d'un mouvement populaire prêt à descendre dans la rue et à le soutenir dans sa démarche. Pourtant, nous étions là...

L'ARPN participe bénévolement à l'ensemble des réunions de concertation initiées par les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) du territoire: Syndicat mixte, communauté de commune.... En effet, La loi n°2010-788 du 12 juillet 2010, portant engagement national pour l'environnement, dite « Grenelle 2 », a complété et renouvelé le cadre dans lequel s'exercent désormais l'information, la consultation et la concertation portant sur les dossiers ayant une incidence en matière d'environnement et d'aménagement du territoire. Nous nous acharnons à prôner le respect de l'environnement auprès de nos décideurs locaux et nous constatons que les « petits pas » contrariés par des contraintes budgétaires et la recherche de profits de certains ne permettent pas d'infléchir la tendance. Un seul exemple : le travail entrepris par le SYRRTA sur le Rhins aval, pour rattraper les erreurs du passé et rendre à la rivière sa continuité écologique, et la pression foncière forte sur 40 ha pour mettre en place une ZAIN du "Bas-de-Rhins" « Zone d'Aménagement d'Intérêt National » acquise lors de l'arrivée de l'A 89 à Roanne. Nous sommes là avec notre deuxième pilier, la connaissance, son partage dans nos sorties mensuelles, nos débats dans nos réunion de bureau mensuelles aussi, sans oublier nos actions d'éducation à l'environnement prodiguées par notre animatrice. Bref, s'enrichir de nos connaissances, de nos différences sans baisser notre niveau d'exigence...nous continuerons ainsi. Très bonne rentrée à tous !

Emmanuel Maurin

Une idée reçue est collée au lierre aussi étroitement que ce dernier peut l'être à son arbre support. Dès le début de notre ère, le naturaliste Pline l'Ancien écrivait dans son encyclopédie « Histoire Naturelle » (livre 16, 52.34.(1) publiée en l'an 77) : « le lierre est nuisible aux arbres et à toutes les plantes ». Encore de nos jours, beaucoup pensent qu'il faut l'arracher de l'arbre parce que sinon ce dernier va étouffer. Les connaissances récentes sur le lierre vont permettre de faire beaucoup évoluer cette conception.

Le lierre, contrairement à ce qu'on croit souvent, n'est pas un parasite. Il ne se nourrit pas aux dépens de son hôte. Le gui, le plus célèbre parasite * de chez nous, possède des suçoirs qui pénètrent dans l'arbre pour se fixer sur lui et lui extraire son eau et ses sels minéraux. Or le lierre n'a pas de suçoir. Il a bien des organes qui lui permettent de s'établir sur son hôte mais ceux-ci, appelés crampons, ne servent qu'à sa fixation et ne pénètrent pas dans les tissus de l'arbre car ils sont munis uniquement de poils ventouses. Ils n'ont pas de fonction d'absorption. C'est son propre système racinaire souterrain qui a un rôle nutritif. C'est pourquoi le lierre peut survivre ailleurs que sur un arbre, sur n'importe quel support, même inerte (sauf en verre) avec la condition de pouvoir atteindre la lumière (comme sur un mur ou sur un poteau électrique). « Je meurs ou je m'attache ». Les guis, eux, ne peuvent être observés que dans les arbres. « Je meurs ou je m'attache à un arbre ».

La plante ne grimpe pas d'une manière volubile: elle n'entoure pas l'arbre en spirale (contrairement à ce que pourrait laisser penser son nom spécifique « hélix » (spirale)) comme le ferait le chèvrefeuille, le figuier étrangleur ou la star de nos jardins et de nos terrasses, la glycine. Afin de pouvoir profiter des photons, elle se dirige d'une manière rectiligne vers la lumière. Elle n'empêche donc pas l'arbre de grossir : ne cause pas de nanisme, de déformation ou des retards de croissance.

En somme, les ressources du lierre se situent dans le sol et dans l'air. Son hôte n'est utile qu'en tant que support.

Quand on voit un arbre mort recouvert de lierre, un raccourci se fait rapidement : l'arbre a péri à cause du lierre et porte bien son ancien nom de « bourreau des arbres ». En fait l'arbre n'est pas immortel : il peut être cassé, contracter une maladie, être en fin de vie...

En dépérissant, sa canopée se réduit. Cela va alors libérer plus de lumière, ce qui entraîne un développement beaucoup plus important des ramures du lierre. Par la suite, celles-ci vont pouvoir atteindre et envahir la cime de l'arbre. Ainsi la grimpante prend le dessus, entraîne une compétition pour la lumière et crée une grosse pelote au sommet de l'arbre qui donnera une prise au vent plus grande et un poids plus important lors des périodes de gel. Les risques de chute de l'arbre seront donc augmentés.

Mais le lierre aura seulement accéléré la fin de vie de l'arbre. Il ne l'aura pas provoquée. Rappelons que la survie du lierre dépend de son support.

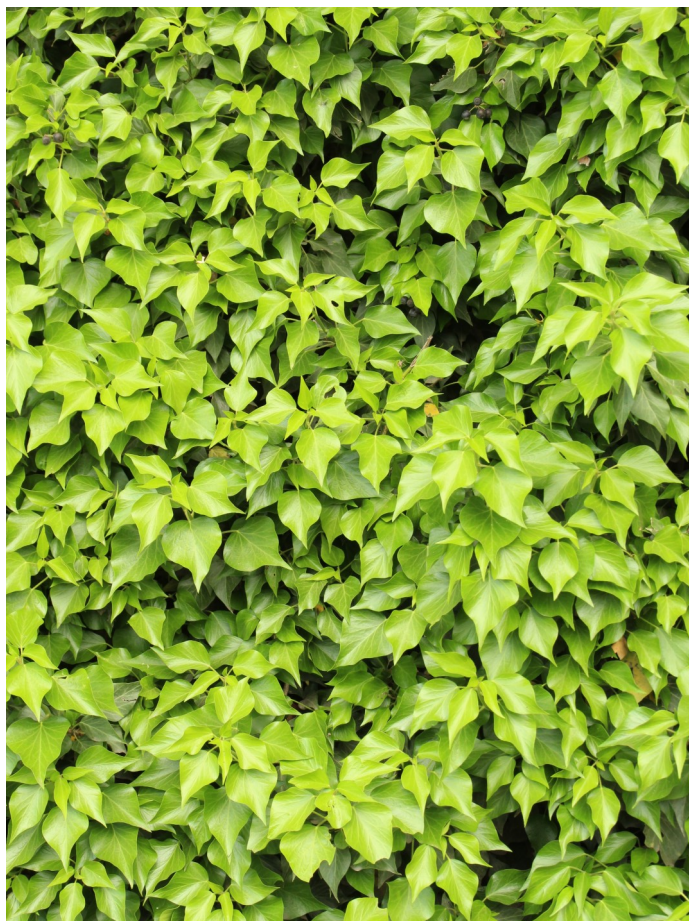
L'arbre mort, sur pied (volis) ou au sol (chablis), apporte une biodiversité importante et méconnue. Il représente un élément indispensable dans la dynamique des écosystèmes forestiers. « La nature a horreur du vide » : le bois mort permet la régénération naturelle. La place vacante va rendre possible la germination des semences d'arbres et donc le renouvellement de la population. En effet la décomposition lente de l'arbre crée de l'humus, une terre enrichie de matières nutritives indispensables à la croissance des plantes.

L'arbre mort est utile aussi en tant que nourriture et habitat pour de nombreuses espèces : xylophages (qui consomment le bois), détritivores (qui se nourrissent des déchets et matières organiques en décomposition) et cavernicoles (qui vivent dans les cavités).

Ainsi ce qui nous paraît comme négatif (un arbre en moins) est en réalité une étape dans un écosystème à évolution naturelle.

Loin d'être un parasite, le lierre constitue pour son arbre-support et la faune un allié très avantageux : l'interaction est de type mutualiste.

Le cycle de développement du lierre est décalé : une floraison en automne et une fructification en fin d'hiver. C'est-à-dire à des périodes où les feuillus sont en phase de repos. Donc une absence de concurrence avec l'arbre au niveau de la photosynthèse, de la dispersion du pollen, des pollinisateurs et des animaux vecteurs de semences. De plus ce cycle inversé est une aubaine pour une faune pollinisatrice riche et diversifiée (pour qui la mauvaise saison propose très peu de plantes sauvages qui fleurissent) (bourdons, abeilles, ...) qui à leur tour attirent leurs prédateurs.



Ensuite dès le mois de mars où les ressources alimentaires sont également rares, le lierre produit des baies (toxiques pour les mammifères), un garde-manger idéal pour les oiseaux hivernants comme les moineaux, les geais, les mésanges, les tourterelles, fauvettes à tête noire, les grives litornes, ... les étourneaux.

Le lierre fait office d'isolant thermique naturel. En été son manteau végétal permanent protège l'arbre et ses habitants en réduisant l'ensoleillement. Son évapotranspiration contribue au rafraîchissement de l'air. En hiver, il protège du froid, de la neige et du gel. Il fait aussi barrière contre le vent, le feu, les pluies (souvent acides) et les animaux pouvant endommager l'écorce. C'est aussi une plante dépolluante : elle absorbe les substances toxiques (dioxyde d'azote, les particules fines et le benzène présents dans l'air). Elle inhibe la formation des champignons, bactéries et parasites pouvant s'attaquer à l'arbre porteur. De plus, la décomposition de ses feuilles mortes crée un riche engrais bénéfique pour la croissance de l'arbre.

Avec son feuillage persistant, il constitue aussi un abri garanti pendant toute l'année pour les rares lépidoptères qui hibernent à l'état d'imago (papillon) chez nous comme le Citron ou le Paon- du- jour et dans certaines régions, le Vulcain. C'est l'une des plantes- hôtes de l'Argus à bandes noires. L'Abeille du Lierre (*Colletes hederæ*) (« découverte » que depuis 1993) est strictement inféodée à cette grimpante. Un refuge précieux aussi pour des insectes auxiliaires (dont leurs proies sont des ravageurs des cultures) tels que les punaises prédatrices, les syrphes, les coccinelles, les chrysopes, les hémérobes, les mantes religieuses... Et les araignées, auxiliaires aussi (mais qui ne sont pas des insectes).

Un abri important aussi pour certaines chauves-souris, notamment l'Oreillard roux, et les oiseaux comme la Chouette hulotte. « Le lierre avec son feuillage permanent, offre en effet aux chouettes des cachettes bien opaques pour passer la journée en toute discrétion, été comme hiver, à l'abri des regards des oiseaux diurnes qui peuvent lui être hostiles comme les corneilles, les pies ou les geais... » (Romain Sordello, ingénieur expert biodiversité).

Certains oiseaux y font leurs nids comme les Troglodytes mignons, les merles, les roitelets, les grives, les accenteurs et les rouges-gorges. Egalement les micromammifères tels que les loirs, les lérots, les musaraignes (mammifère auxiliaire) ainsi que les écureuils.

Le lierre a vécu bien avant nous et même avant notre ancêtre (celui du lierre est apparu avant l'extinction des dinosaures), vit avec nous (malgré nous), et il vivra après nous (peut-être pas). Et donc avec son arbre tuteur. Dans le cas contraire, si le vrai « bourreau des arbres » exécutait ce dernier, le lierre pourrait se contenter des ruines de l'humanité. Ses crampons ne sont pas nuisibles pour les murs. Sauf ceux en mauvais état. Il protège ceux-ci des intempéries, régule les excès de températures, ... de plus c'est une véritable arche de Noé.

* Une autre idée reçue : en réalité on doit écrire hémiparasite (hémi = demi), car le gui réalise sa propre photosynthèse. Mais il a quand même besoin de la sève brute de son hôte. Donc c'est un « hémipréjugé. » !

Sources :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Lierre_grimpant

<http://www.jardinsdenoe.org/le-lierre-grimpant/>

<https://www.zoom-nature.fr/lierre-arbres-une-interaction-polemique/>

<http://www.lefigaro.fr/jardin/questions-reponses/2014/11/24/30010-20141124QERFIG00246-faut-il-supprimer-le-lierre-qui-grimpe-sur-les-arbres.php>

<http://www.desfleursanotreporte.com/pages/Le-lierre-une-plante-a-l-envers-6581056.html>

<http://au-bal-des-avettes.over-blog.com/article-lierre-56771255.html>

<https://apiculteur.wordpress.com/2008/08/28/plante-mellifere-le-lierre-hedera/>

<http://landesdecadeuil.n2000.fr/actualites/ne-coupez-plus-le-lierre-qui-grimpe-aux-arbres>

http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Lierre_rampant.pdf

<http://www.quatre-moines.be/2017/09/le-lierre-amant-des-arbres.html>

Liens vidéos :

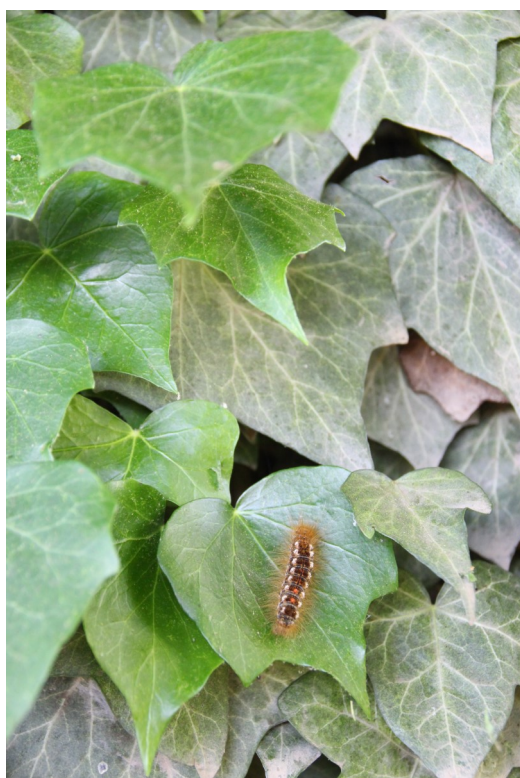
<https://www.youtube.com/watch?v=RuTenmMs5Yo>

<https://www.youtube.com/watch?v=gwc8AtR0-CQ>

Lien audio :

<https://www.franceinter.fr/emissions/la-main-verte/la-main-verte-25-fevrier-2018>

Et pour en savoir encore plus : voir le dernier numéro de l'extraordinaire revue « La Hulotte » N°106, consacré au lierre. www.lahulotte.fr



Patrice Olijnyk

En début d'année, l'ARPN a été retenue en répondant à un appel à projet du Conseil départemental de la Loire sur la faune patrimoniale. Nous avons sélectionné l'Effraie des clochers et la chevêche d'Athéna sur notre territoire. Le projet est d'effectuer des inventaires et de valoriser la nidification de l'Effraie des clochers et de la Chevêche d'Athéna.

Pourquoi ces deux espèces ?

L'Effraie des clochers (*Tyto alba*) et la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) sont des oiseaux nicheurs, présents toute l'année en France, dont les populations sont en déclin depuis les années 90. Au niveau régional, elles sont classées « VU » : vulnérable (liste rouge Rhône-Alpes 2008) et « LC » : préoccupation mineure, sur la liste rouge mondiale (2016).

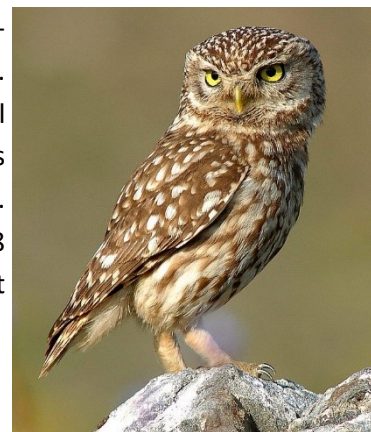
L'Effraie est associée aux milieux ouverts et bocagers, à proximité de bâtis. En effet, elle chasse dans les prairies, lisières et nidifie généralement dans les bâtiments anciens ou peu fréquentés comme les granges qui se font de plus en plus rares ou les églises de moins en moins accessibles.



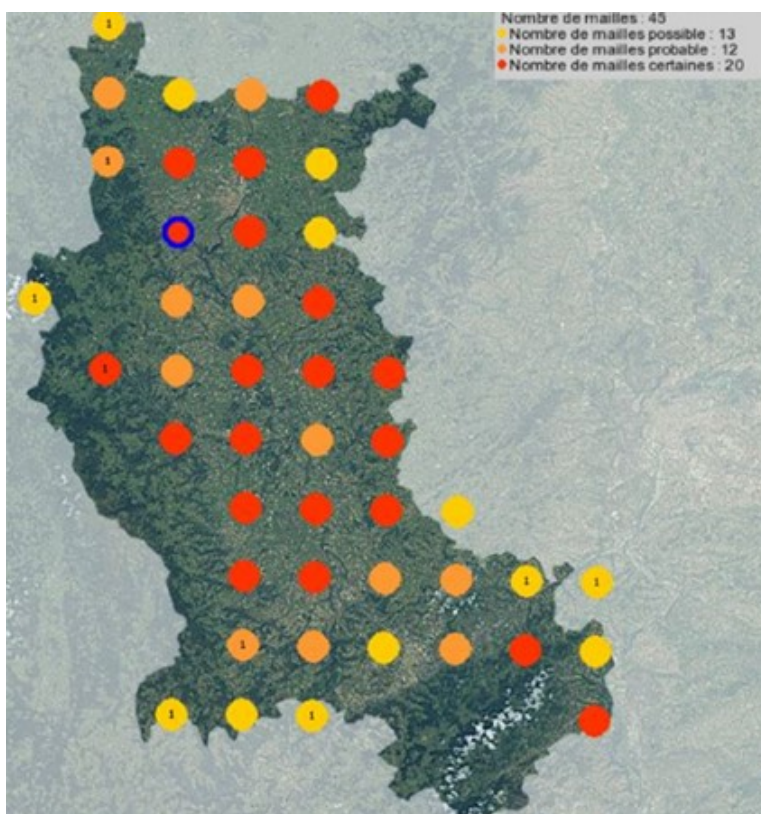
Effraie des clochers

Le nombre d'œufs par ponte est très variable et se situe le plus souvent entre 3 et 8 œufs. L'incubation des œufs dure de 30 à 34 jours. Les premiers vols à l'extérieur ne débutent pas avant l'âge de 2 mois. Pendant la première année des jeunes, la mortalité est d'environ 75%.

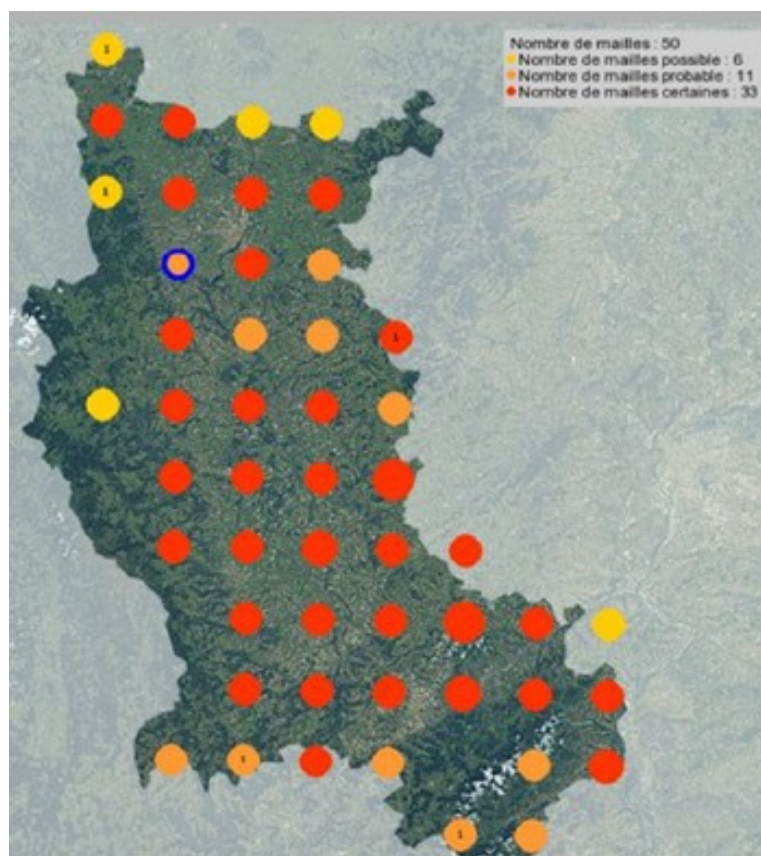
La Chevêche en termes de territoire de chasse et d'habitat vit dans des zones plates, agricoles et légèrement arborées. Les pontes ont lieu de mi-avril à début mai, le nombre d'œufs par ponte varie de 3 à 5. L'incubation dure environ 28 jours et les jeunes s'envolent du nid à 30 – 35 jours.



Chevêche d'Athéna



Répartition de l'Effraie des clochers dans la Loire



Répartition de la Chevêche d'Athéna dans la Loire

Pour ces deux espèces, plusieurs menaces directes et indirectes sont présentes.

La collision avec des véhicules reste une cause importante, on compte jusqu'à 15 000 individus tués chaque année en France. L'utilisation des pesticides, les changements dans leur habitat (destruction des haies, fragmentation du milieu, rénovation des bâtiments, urbanisation). Toutes ces menaces de plus en plus alarmantes causent leur disparition.



Chouette chevêche percutée par une voiture

Présentation du projet:

Sept communes, situées sur le piedmont des Monts de la Madeleine, restent pauvres en données en ce qui concerne les espèces, bien que pourvues d'habitats favorables (site de nidification, territoire de chasse). Les sept communes sélectionnées pour le projet sont : Lentigny, Ouches, Pouilly- les- Nonains, Renaison, St- Alban- les- Eaux, St- André- d'Apchon, St- Léger- sur- Roanne.

L'étude s'intéressera notamment aux sites susceptibles d'être utilisés par l'Effraie des clochers (granges, églises, greniers) et la Chevêche d'Athéna (vieux arbres, saules têtards, bâtiments, murailles):

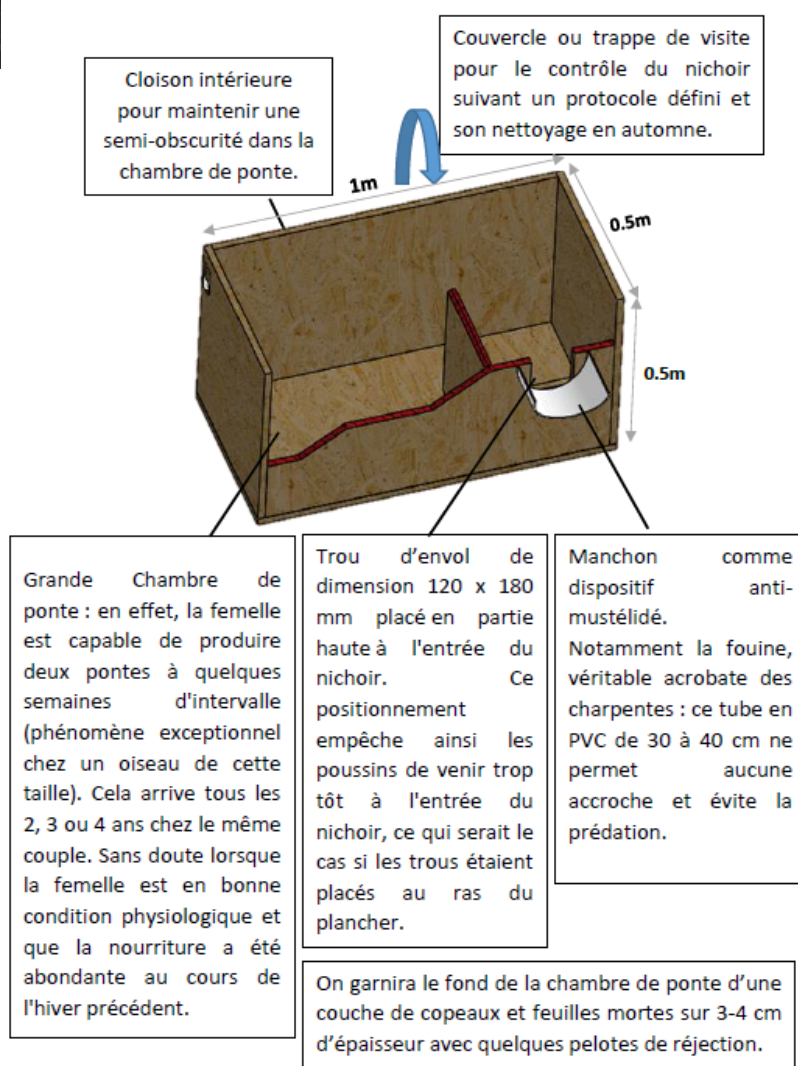
- Prospection sur les sept communes pour inventorier la présence des deux espèces : données, cartographie.
- Sollicitation par une enquête des collectivités concernées et des particuliers volontaires .

- L'installation de nichoirs sur mesure par commune est le but majeur du projet. Ils seront installés à l'intérieur des églises, mesurant environ 1m de long pour la Chouette effraie et 50 cm de long pour la Chevêche d'Athéna.
- Information du grand public sur les gestes pour les protéger : Page internet – Nuit de la chouette 2019.
- Suivi de la nidification sur deux ans.

Présentation du nichoir à Effraie :

La disparition des sites de nidification de l'Effraie participe à la baisse de ses populations. Les habitations rurales sont ou rénovées hermétiquement ou démolies, les granges sont remplacées par des hangars métalliques, les clochers sont souvent grillagés pour en exclure les pigeons et les choucas.

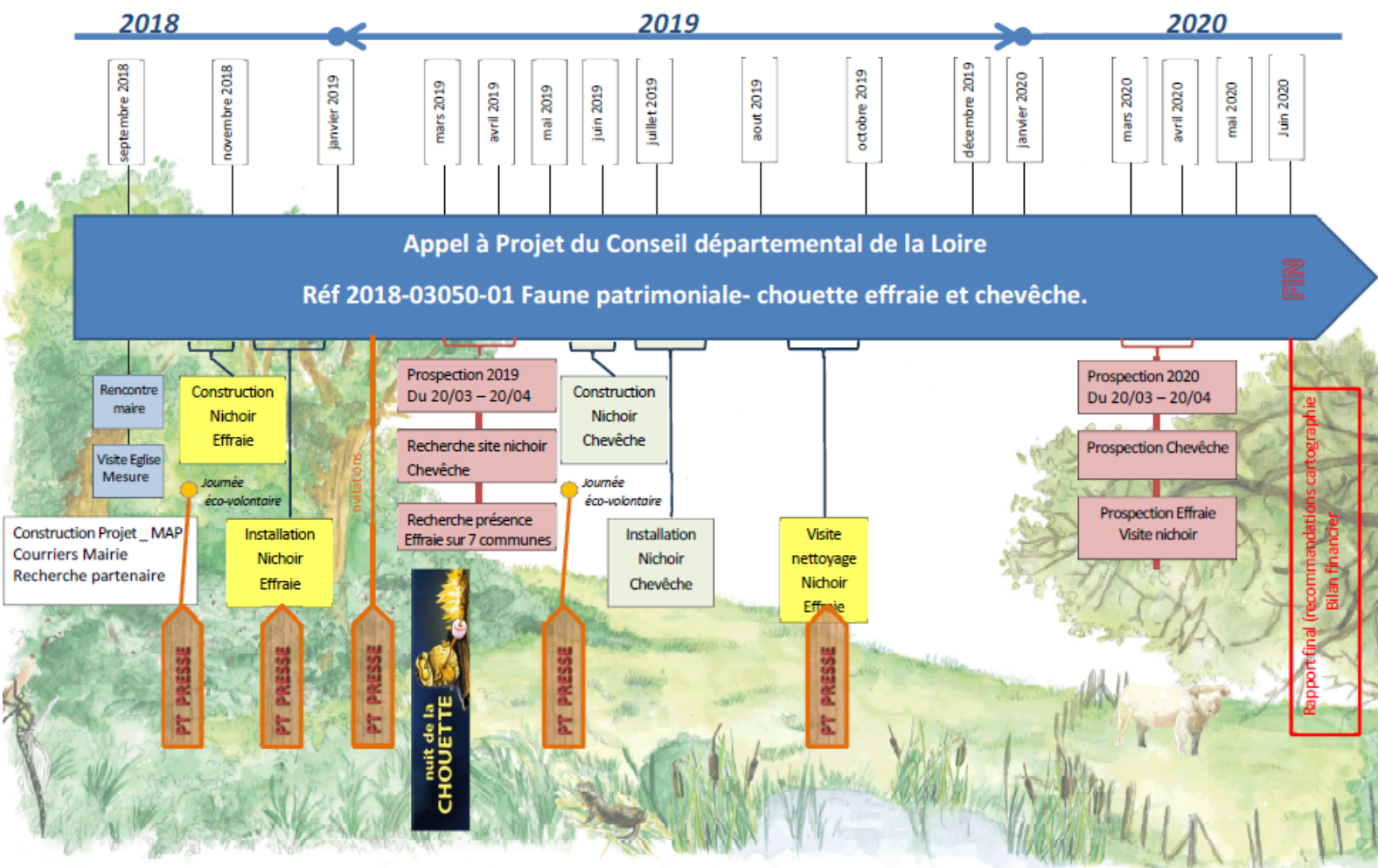
Pour pallier le manque de sites de nidification, le projet étudiera l'installation de nichoirs dans les clochers des 7 communes. Le nichoir est destiné à être installé à l'intérieur du bâtiment .



Chronologie du projet :



Frise chronologique Projet Faune patrimoniale "chouette effraie et chevêche"



Dans ce projet, l'ARPN souhaite mettre en avant l'amélioration de la biodiversité sur le territoire.

Si vous êtes intéressé par ce projet et/ou avez des compétences dans ce domaine, vous pouvez venir participer aux réunions de concertation. N'hésitez pas à contacter le bureau de l'association !

Emmanuel Maurin

Prochaines réunions mensuelles :

CA Vendredi 5 Octobre à 20h15 au local de l'ARPN :
28 bis rue du Mayollet à Roanne

Prochaines sorties :

**Dimanche
14
Octobre**

Flore exotique des bords de Loire

Au cours d'une balade en bords de Loire, vous aurez l'occasion de découvrir les particularités de chaque espèce rencontrée.

RDV 14h00 Place des marinières à Roanne

Sortie gratuite



**Dimanche
04
Novembre**

Apprendre à reconnaître les arbres en hiver

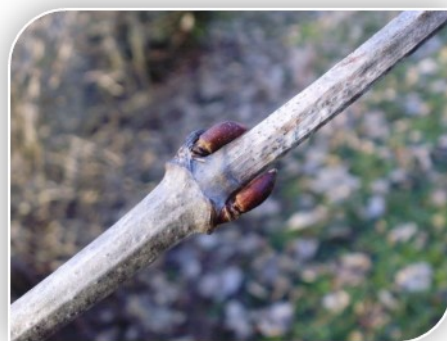
Il est facile de reconnaître un arbre grâce à ses feuilles. Mais durant l'hiver comment peut-on faire ?

D'autres moyens sont possibles pour reconnaître l'essence d'un arbre : par son écorce ou ses bourgeons, par exemple.

La forêt des Grands Mursins est un cadre idéal par sa diversité !

RDV 14h00 Place des marinières à Roanne

Sortie gratuite



Pour nous contacter :

04 77 78 04 20

ARPN 28bis rue du Mayollet 42 300 Roanne

arproannais@gmail.com



Arpn Roanne

<http://arpn.fr>

Crédits photos : René Diez (Photo de couverture) ; Patrice Olijnyck (p 2,3,4), Bruno Barriquand, Google (p 5,6).

Les propos tenus dans cette revue n'engagent que leurs auteurs.